



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024

REÇU À LA SOUS PRÉFECTURE  
DE FORCALQUIER

27 MARS 2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Délibération n°2024-15

**Thème : BUDGET ET FINANCES 7**

**Objet : Plan d'action en faveur de la santé des seniors**

L'an deux mille vingt-quatre le vingt et un du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 15 février 2024 s'est réuni à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

**Membres en exercice : 29    Membres présents : 21    Pouvoirs : 8    Suffrages exprimés : 29**

### **Étaient présents :**

David GEHANT, maire ; Emmanuel LUTHRINGER, adjoint ; Thomas CHERBAKOW, adjoint ; Sylvie SAMBAIN, adjointe ; Jean- Pierre GEORGE, adjoint ; Caroline MASPER, adjointe ; Karima COEURET, adjointe ; Michel CHAPUIS, conseiller municipal ; Jacqueline VILLANI, conseillère municipale ; Michel DALMASSO, conseiller municipal ; Aurélie ANNEQUIN, conseillère municipale ; Elodie OLIVER, conseillère municipale ; Francine GIAY- CHECA, conseillère municipale ; Fabien JOURDAN, conseiller municipal ; Jérémie DENIER, conseiller municipal ; Danièle KLINGLER, conseillère municipale ; Lorraine PRUNET, conseillère municipale ; Geoffroy GONZALEZ, conseiller municipal ; Charles DANNAUD, conseiller municipal ; Jean-Michel GRES, conseiller municipal ; Alix POINSO, conseillère municipale.

### **Étaient représentés :**

Mme Charlotte SOULARD, adjointe donne procuration à M. Emmanuel LUTHRINGER  
Mme Sandrine LEBRE, adjointe donne procuration à Mme Caroline MASPER  
M. Gérard PETEY, conseiller municipal donne procuration à Mme Jacqueline VILLANI  
M. Didier MOREL, conseiller municipal donne procuration à Mme Sylvie SAMBAIN  
M. Rémy ROTA, conseiller municipal donne procuration à M. Jérémie DENIER  
Mme Virginie FAYET, conseillère municipale donne procuration à M. Michel DALMASSO  
Mme Morane SOULIE, conseillère municipale donne procuration à M. David GEHANT  
Mme Lisa ISIRDI, conseillère municipale donne procuration à M. Jean-Michel GRES

### **Absents excusés :**

Charlotte SOULARD, Sandrine LEBRE, Gérard PETEY, Didier MOREL, Rémy ROTA, Virginie FAYET, Morane SOULIE, Lisa ISIRDI.

**Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Madame Elodie OLIVER a été désignée à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'obtention des subventions régionales et départementales en 2021 pour la mise en place du projet « Vieillesse des populations » ;

VU l'appel à projet Départemental 2024 de la Conférence des Financeurs sur le programme « bien vieillir » ;

**CONSIDERANT** que la municipalité souhaite faire perdurer les actions déjà en place autour de l'activité physique adaptée pour les seniors et les aidants ;

**CONSIDERANT** le plan de financement prévisionnel de l'opération :

<b>CHARGES</b>	<b>Montant</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>Montant</b>
<b>Achats</b>		<b>Subventions et participations</b>	
Prestations de services	8 704 €	Région	24 000 €
		Département	6 000 €
<b>Charges de personnel</b>		CARSAT	2 000 €
Rémunération des personnels	27 424 €		
Charges sociales	10 872 €	Autofinancement	15 000 €
<b>Total</b>	<b>47 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>47 000 €</b>

Ceci exposé,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :**

- D'adopter le plan de financement ci-dessus détaillé pour un montant global prévisionnel de 47 000 € ;
- De solliciter les financements indiqués dans le plan de financement ainsi que toutes autres contributions complémentaires susceptibles de s'y rajouter dans le respect de l'enveloppe globale subventionnée ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal à effectuer toute démarche consécutive à cette décision et pour les élus ayant reçu délégation, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29  
CONTRE : 0  
ABSTENTIONS : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits,  
POUR EXTRAIT (COPIE) EN FORME

Le Maire,  
David GEHANT



Acte publié le : 27 MARS 2024